



GRAND CONSEIL

Postulat - 24_POS_5 - Laurence Bassin et consorts au nom du PLR - Estimons la charge administrative de l'agriculture vaudoise. Soulageons les familles paysannes de cette charge contre-productive !

Texte déposé :

Depuis l'introduction des paiements directs pour le secteur agricole dans les années 90, le système s'est régulièrement complexifié. En particulier pour donner suite aux réformes de la PA 14-17 puis avec l'initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ».

Au cours des politiques agricoles successives, de nouvelles mesures sont imposées ou proposées aux exploitants. Les lourdeurs administratives s'ajoutent ainsi aux différentes contraintes du métier : application des mesures, contrôles, conséquences des fluctuations climatiques sur les cultures, manque de marge de manœuvre en cas d'erreur ou de mesures inapplicables, etc. Tous ces éléments conduisent les familles paysannes dans des conditions de stress grandissantes. Enfin, la mise en place de la PA 22+ ne va pas dans le sens d'une simplification administrative.

Nous observons que la politique agricole de notre pays repose sur un système de paiements directs dont le cadre exige des contrôles et des vérifications pour la justification des mesures prises par les exploitants agricoles. Comme mentionné ce système s'est complexifié en plus de 30 ans, créant un besoin administratif exigeant et coûteux. Afin de traiter au quotidien les données recueillies, c'est donc un système administratif tentaculaires qui s'est mis en place, ceci autant au niveau fédéral que cantonal.

Nous sommes témoin des événements de révolte paysanne de ces dernières semaines partout en Europe dont la Suisse est également concernée. Notre paysannerie souffre de différents maux, la surcharge administrative est diagnostiquée comme une des principales causes de stress et de découragement des familles paysannes.

Par ces constatations nous demandons au Conseil d'État de rédiger un rapport détaillé sur cette problématique en analysant notamment les éléments suivants :



- Le temps consacré, en moyenne, par une exploitation agricole vaudoise à la gestion administrative d'obligations légales.
- La part des contributions touchées par les exploitations agricoles vaudoises qui est captée par d'autres organismes.

- La part des contributions non touchées par les exploitations agricoles vaudoises en cause de la complexité des exigences.
- Les mesures simples et efficaces que le canton envisage de mettre en place pour contrer ces différents éléments.
- Les pistes de solutions que le canton souhaite promouvoir à Berne dans le cadre de la future PA2030+.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Alette Rey-Marion (UDC)
4. Anne-Lise Rime (PLR)
5. Aurélien Clerc (PLR)
6. Bernard Nicod (PLR)
7. Carole Dubois (PLR)
8. Carole Schelker (PLR)
9. Cédric Echenard (SOC)
10. Cendrine Cachemaille (SOC)
11. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
12. Charles Monod (PLR)
13. David Raedler (VER)
14. Denis Dumartheray (UDC)
15. Didier Lohri (VER)
16. Elodie Golaz Grilli (PLR)
17. Fabrice Tanner (UDC)
18. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
19. Florence Gross (PLR)
20. Florian Despond (PLR)
21. Georges Zünd (PLR)
22. Gérard Mojon (PLR)
23. Guy Gaudard (PLR)
24. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
25. Jean-Daniel Carrard (PLR)
26. Jean-Franco Paillard (PLR)
27. Jean-François Cachin (PLR)
28. Jean-Marc Udriot (PLR)
29. Jerome De Benedictis (V'L)

30. Joëlle Minacci (EP)
31. Josephine Byrne Garelli (PLR)
32. Laurence Creteigny (PLR)
33. Laurent Balsiger (SOC)
34. Loïc Bardet (PLR)
35. Marc Morandi (PLR)
36. Marc-Olivier Buffat (PLR)
37. Marion Wahlen (PLR)
38. Mathieu Balsiger (PLR)
39. Maurice Gay (PLR)
40. Michael Demont (UDC)
41. Michael Wyssa (PLR)
42. Monique Hofstetter (PLR)
43. Nicola Di Giulio (UDC)
44. Nicolas Bolay (UDC)
45. Nicolas Glauser (UDC)
46. Nicolas Suter (PLR)
47. Nicole Rapin (PLR)
48. Olivier Agassis (UDC)
49. Olivier Petermann (PLR)
50. Oscar Cherbuin (V'L)
51. Philippe Germain (PLR)
52. Philippe Miauton (PLR)
53. Pierre Kaelin (PLR)
54. Pierre Zwahlen (VER)
55. Pierre-Alain Favrod (UDC)
56. Pierre-André Romanens (PLR)
57. Pierre-François Mottier (PLR)
58. Romain Belotti (UDC)
59. Sergei Aschwanden (PLR)
60. Séverine Evéquo (VER)
61. Stéphane Jordan (UDC)
62. Théophile Schenker (VER)
63. Thierry Schneiter (PLR)
64. Valérie Zonca (VER)